



### Espace public du Littoral

Place de la Gare 76460 Saint-Valery en Caux  
Tél. 02 35 57 92 00 - Fax 02 35 57 92 01  
e.p.littoral@cote-albatre.com



### Espace public de la Vallée

Place Robert Gabel 76450 Cany-Barville  
Tél. 02 35 57 97 97 - Fax 02 35 57 97 98  
e.p.vallee@cote-albatre.com

Horaires d'ouverture :  
du lundi au vendredi  
de 8h50 à 12h15 et de 13h45 à 18 h.  
A compter de juillet 2006 :  
du lundi au vendredi  
de 8h50 à 12h10 et de 13h30 à 18 h.



Hôtel de Communauté : 48 bis route de Veulettes - BPT - 76450 Cany-Barville  
Tél. 02 35 57 85 00 - e-mail@cote-albatre.com

JUIN 2006

# toupublic

LE MAGAZINE DES SERVICES AU PUBLIC EN CÔTE D'ALBÂTRE



Soutien  
aux personnes âgées  
en un tour de CLIC  
Page 12

Libre Cours... Caen - f - Mai 2006 - Photos : S. Guichard, J.M. Gatey, Goodshoot, BrandXpictures



**Point Info Famille**  
A la recherche  
d'une assistante  
maternelle?



**Mission Locale  
de Dieppe  
Côte d'Albâtre**  
Parcours pour l'emploi



## EDITO

### Les Espaces publics, tout le monde s'y retrouve

Initié par la Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre, le concept d'Espace Public a très vite rencontré la satisfaction de la population puisque près de 45 000 services ont été rendus, à ce jour, par l'Espace Public de la Vallée, ouvert en 1998.

Ce succès, concernant des services de proximité, a conduit la Communauté de Communes à en ouvrir et à en gérer un second : l'Espace Public du Littoral. Pourquoi ? Parce que vous êtes souvent confrontés à la complexité des démarches administratives et à la présence insuffisante des services publics dans les zones rurales.

Les Espaces de la Vallée et du Littoral permettent une simplification des démarches, dans la mesure où plusieurs services sont présents en un seul lieu. En outre, ces Espaces vous offrent, en complément de l'accueil et de l'information, une prise en charge approfondie et personnalisée, et ce, en maintenant la gratuité d'une grande partie de nos prestations. Ces deux Espaces répondent à un contexte géographique complexe puisque les 38 communes de la Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre se trouvent à équidistance des principaux centres urbains du Département que sont Rouen, Dieppe et Le Havre, tout en étant éloignées de près de trois quarts d'heure à une heure par la route. Ce sont donc les administrations et associations qui viennent dorénavant à vous.

C'est pour répondre à vos attentes que ces Espaces ont été conçus et vous sont consacrés. Dans cette mission, la Communauté de Communes est accompagnée par près de 45 partenaires publics et privés, résolument engagés à nos côtés pour faciliter votre quotidien.

**Philippe Noë**

Président de la Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre

## MISSION LOCALE DIEPPE COTE D'ALBATRE

### Parcours pour l'emploi



#### En route vers l'insertion !

Se déplacer peut parfois représenter un véritable frein à l'insertion des jeunes. La Mission Locale de Dieppe Côte d'Albâtre et la Communauté de Communes se sont penchées sur ce problème. Une enveloppe de 10 000 € a donc été dégagée et a déjà permis le co-financement d'aides individuelles à la mobilité et à l'achat de 3 cyclomoteurs...

Un phare dans le brouillard, une main tendue dans la tourmente, un guide à suivre... pour les jeunes de 16 à 25 ans, la Mission locale est avant tout un lieu d'écoute et d'accueil où leur est proposé un accompagnement personnalisé, selon leurs besoins et leurs envies. Elaborer un projet professionnel, construire un parcours qualifiant, déterminer la formation la plus adaptée, accompagner la recherche d'emploi, faire le lien avec les entreprises et tous les partenaires liés à une insertion sociale (santé, logement, accès à la culture, aux loisirs et aux sports...), l'objectif que poursuit la Mission locale de Dieppe Côte d'Albâtre, au profit des jeunes, qualifiés ou non, n'est autre que l'emploi.

**Espace public de la Vallée** MARDI ET MERCREDI DE 9 H A 12 H SANS RENDEZ-VOUS ET DE 14 H A 16H30 SUR RENDEZ-VOUS. **Espace public du Littoral** MARDI, MERCREDI ET JEUDI DE 9 H A 12 H ET DE 14 H A 16H30, VENDREDI DE 9 H A 12H.

CMS d'Ourville en Caux : jeudi de 9 h à 12 h sans rendez-vous.

Antenne Saint Valery en Caux : tél. 02 35 97 25 43.



## VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE



### Un travail, des diplômes

La Validation des Acquis de l'Expérience définie dans la loi de modernisation sociale du 17 janvier 2002 permet l'obtention de tout ou partie d'un diplôme, d'un titre à finalité professionnelle ou d'un certificat de qualification. Salariés ou non, agents publics, demandeurs d'emploi, bénévoles... peuvent prétendre à ce droit à faire valider leur expérience, quelles que soient leurs motivations personnelles ou professionnelles. Attention, condition *sine qua non* requise : avoir 3 années d'expérience en lien avec une ou plusieurs certifications. Demandez conseil !

POUR PRENDRE RENDEZ-VOUS DANS LES ESPACES PUBLICS, CONTACT :  
JEAN-MARC BOUCHET AU 02 35 84 96 56 (MISSION LOCALE DE DIEPPE CÔTE D'ALBÂTRE).  
Le dispositif des points relais Conseil est financé par le Conseil régional.

Emploi, formation  
Page 3

Information jeunes  
Page 7

Espace Public Numérique  
Page 8

Relais création d'entreprise  
Page 10

Point Info Famille  
Page 12

Point d'Accès au droit  
Page 17

Petite enfance/enfance/jeunesse  
Page 18

Infos pratiques  
Séjours à la Clusaz  
Station nautique - Ecoles de musique  
Eau assainissement/tri sélectif  
Page 19



ASSOCIATION DRAKKAR

## Coup de pouce en un tour de main

En panne de bras pour réaliser vos travaux ménagers, travaux agricoles, travaux de peinture, tapisserie, maçonnerie, jardinage ? Contactez l'association Drakkar qui se charge pour vous, de recruter les personnes compétentes, de formaliser le contrat de mise à disposition entre client et association et, enfin, de faire la déclaration auprès des services administratifs concernés. Pour quelques heures seulement, quelques jours ou plus, adoptez le réflexe Drakkar : l'intervention, facturée en fin de mois, est exonérée de TVA et peut être déduite, fiscalement.

ASSOCIATION DRAKKAR : ROUTE DE DIEPPE 76740 LE BOURG DUN - TEL 02 35 85 47 70  
DE 14 H A 16 H, **Espace public de la Vallée** 3<sup>E</sup> MARDI DU MOIS,  
**Espace public du Littoral** 1<sup>ER</sup> MARDI DU MOIS.

CENTRE D'INFORMATION ET DE RECRUTEMENT DE L'ARMEE DE TERRE



## Plus tard je serai militaire

Un métier ? Pourquoi pas dans l'Armée ? Professionnelle, moderne, opérationnelle, l'Armée de Terre recrute et forme, chaque année, plus de 15 000 garçons et filles, de niveau CAP/BEP à Bac+5, répartis dans 400 métiers différents. Combat, maintenance et logistique, renseignement et guerre électronique, administration et vie quotidienne, les disciplines sont nombreuses, à vous d'identifier celle pour laquelle vous vous engageriez !

**Espace public de la Vallée**

1<sup>ER</sup> ET 3<sup>E</sup> JEUDI DU MOIS DE 13H45 A 16 H. **Espace public du Littoral**

2<sup>E</sup> ET 4<sup>E</sup> VENDREDI DU MOIS DE 9H30 A 11H30.

CIRAT de Seine-Maritime : 1 rue du Colonel Trupel 76000 Rouen

Lundi de 13h30 à 17 h, mardi, mercredi et jeudi de 9 h à 12 h et de 13h30 à 17 h, vendredi de 9 h à 12 h et de 13h30 à 16 h, tél. 02 32 08 20 53.

POINT D'ACCÈS A LA TELEFORMATION

Niveau inférieur IV, demandeurs d'emploi, apprentis et jeunes en formation en alternance, salariés TPE/PME



## L'autre manière d'apprendre

Se former loin des centres urbains, telle est l'offre du Point d'accès à la Téléformation, « P@T » pour les intimes. Ici, le formateur ne peut tirer l'oreille des plus récalcitrants et pour cause : il n'est pas là. Les séances se déroulent par autoformation assistée, aidées de ressources multimédias, accessibles localement ou à distance. Fax, téléphone, ordinateurs avec liaison TFS (le canal de formation professionnelle conçu par l'AFPA), didacticiels spécifiques, Cd Roms, livrets pédagogiques, systèmes de visiophonie constituent donc la nouvelle palette d'outils mise à disposition des « apprenants » ! Tous ces moyens sont réunis à l'Espace public du Littoral où chaque jeudi, hommes et femmes viennent faire le plein de nouvelles connaissances (bientôt à l'Espace public de la Vallée). Et pour les évaluations, vous interrogez-vous ? Elles s'effectuent également à distance, les retours, la semaine suivante, avec débriefing entre formateur référent et apprenant. Si l'expérience vous tente, pour un parcours de formation personnalisé, il est impératif d'avoir une prescription de formation. Pour cela, il suffit de rencontrer l'animatrice en charge du P@T (Frédérique Ledortz) ou d'assister à la réunion mensuelle d'information.



### Fort en formations

Secrétariat / bureautique, santé / secteur sanitaire, physique, mathématiques, informatique, gestion productique et maintenance, gestion des entreprises, électronique / électrotechnique, comptabilité, anglais...

**Espace public du Littoral**

JEUDI DE 9 H A 12 H ET DE 14 H A 17 H.

CONTACT : FREDERIQUE LEDORTZ

AU 02 35 57 92 03.



## Au mois le mois

Désormais les personnes à la recherche d'un emploi bénéficient d'un suivi et d'un accompagnement mensuel. Les permanences sont fixées par les agents ANPE et ce, tout au long de la semaine, au sein des Espaces publics de la Vallée et du Littoral.

RENSEIGNEMENTS  
ET DEMANDES DE RENDEZ-VOUS AU 02 35 06 95 60

Formation de base, remise à niveau, préparation concours, sciences et maths, comptabilité, atelier de recherche d'emploi... Renseignez-vous auprès des animateurs en charge de l'emploi ou auprès de nos partenaires.



## Et aussi...

Le service Emploi Formation et le Point Info Jeunesse vous accompagnent tous les jours dans vos recherches. Ils vous guident sur les nombreuses prestations effectuées dans nos locaux (bilan de compétence, atelier de recherche d'emploi, atelier APP-AFB...). N'hésitez pas à les rencontrer pour faire le point sur vos recherches, les offres locales d'emploi, vos projets de formation. Pour soutenir le retour à l'emploi, la Communauté de Communes co-finance les dispositifs des APP et des AFB. Chacun de ces dispositifs, depuis leur présence sur le territoire, a déjà permis le retour à l'emploi de nombreuses personnes grâce à la qualité des centres de formation qui interviennent dans les matières enseignées.

### Espaces publics de la Vallée et du Littoral CONTACTS

DU LUNDI AU VENDREDI :  
 FREDERIQUE LEDORTZ AU 02 35 57 92 00  
 ET ANGELIQUE SOREL AU 02 35 57 97 97.

## Autres permanences

**AFPA**  
 Espaces publics de la Vallée et du Littoral : 4<sup>e</sup> jeudi du mois, de 14 h à 17 h en alternance .

**AIDSA**  
 Espace public de la Vallée : 2<sup>e</sup> lundi de chaque mois, de 14 h à 16 h.

**CAP EMPLOI**  
 Sur rendez-vous de 14 h à 17 h au 02 35 84 72 85. Espace public de la Vallée : 3<sup>e</sup> jeudi du mois. Espace public du Littoral : 1<sup>er</sup> jeudi du mois.

**GRETA**  
 Sur rendez-vous au 02 35 06 56 14.

**JEUNESSE ET SPORTS**  
 Sur rendez-vous auprès de Gilbert François au 02 32 18 15 20.

## Point information Jeunesse

### DU 5 MAI AU 2 JUIN Prévention tabac : de l'information à l'action

Dans le cadre de la Journée mondiale sans tabac du 31 mai

Théâtre forum « coup/t de tabac » pour collégiens et lycéens (5 mai et 1<sup>er</sup> juin) et, pour le grand public le jeudi 1<sup>er</sup> juin à 20h30 dans la salle de cinéma du casino de Saint Valery en Caux, suivie d'une intervention d'un tabacologue et animations avec outils pédagogiques en direction des publics scolaires. Mise en place de groupe de paroles avec professionnels de la santé à partir de septembre.

Co-animation PIJ et PIF

### SEPTEMBRE Pass Albâtre Jeunes

Date restant à définir

Le PIJ souhaite mettre en place un « Pass découverte » qui aurait pour but de favoriser l'accès des jeunes (16-25 ans) à la culture, au sport et aux loisirs sur le territoire de la Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre.

**N'hésitez pas à nous faire partager vos attentes grâce au questionnaire joint à ce magazine.**

**Espace public de la Vallée** MERCREDI DE 9 H A 12 H.  
**Espace public du Littoral** LUNDI, MARDI, JEUDI, VENDREDI DE 8H50 A 12H10 ET DE 13H30 A 18 H, MERCREDI DE 13H30 A 18 H.

Retrouvez le PIJ au lycée de Saint Valery en Caux (foyer socio-éducatif) : vendredi de 10h30 à 13h30. Contact : Frédérique LEDORTZ au 02 35 57 92 03.



Besoins d'infos sur les vacances, voyages, séjours linguistiques, activités de loisirs, la santé, l'emploi et la formation ? Venez au PIJ...

### DU 26 OCTOBRE AU 4 NOVEMBRE Programme Européen Jeunesse

Le PIJ, labellisé Point Relais PEJ (Programme Européen Jeunesse) proposera une information sur le nouveau PEJ (2007-2013) à destination des jeunes à partir de 15 ans et jusqu'à 25 ans : conférences, jeux pédagogiques, animations. Propositions d'échanges de jeunes et initiatives de groupes de jeunes pour 2007, au sein du Point Accueil Jeunesse (PAJ) et du lycée de Saint Valery en Caux.



## ESPACE PUBLIC NUMERIQUE

# Toujours un ordinateur pour vous, ici



Surfer sur Internet, mettre en forme un CV, relever ses méls, consulter les offres d'emploi sans posséder d'ordinateur ? Aucun souci ! Les Espaces publics de la Vallée et du Littoral mettent à la disposition de tous les visiteurs, qu'ils soient débutants ou confirmés, plusieurs postes informatiques. Ils sont, à ce titre, labellisés Espace Public Numérique et ont rejoint un réseau expérimental de partage de pratiques et d'expérience, reliant 6 EPN régionaux.



### Les formules d'accès à Internet

Pour un accès régulier ou occasionnel les EPN vous proposent l'ouverture d'un compte personnel avec création d'un pseudonyme et d'un mot de passe, à recharger de temps en temps. Pour un accès occasionnel les EPN vous proposent la création d'un compte « de passage », à régler après le temps de connexion utilisé (tarif à la minute sur la base de 2,50 €/heure - impressions à la charge de l'utilisateur).

**Espaces publics de la Vallée et du Littoral**  
DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H50 A 12H10 ET DE 13H30 A 18 H.

## PASSEPORT INTERNET MULTIMEDIA

### Waouh le PIM !

Pour celles et ceux qui désirent approfondir et valider leurs connaissances sur le Web, a été créé le PIM, le Passeport Internet Multimedia. Pour l'obtenir, les candidats doivent assister aux deux sessions de cours de 3 heures chacune, organisées le vendredi matin, à l'Espace public du Littoral, à l'issue desquelles un test est organisé, pour valider les connaissances. Le PIM, délivré par la délégation Internet du Ministère des Nouvelles Technologies de l'Informatique, lui est remis si le test est positif. Il n'a, cependant, aucune valeur diplômante.



### COURS D'INITIATION

## Même plus peur des souris !

Aux débutants en informatique, les EPN proposent 8 heures de cours d'initiation à l'informatique et à Internet, entièrement gratuites parce qu'offertes par la Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre. Au programme de cette initiation, une approche de l'environnement Windows et de ses principaux logiciels Word (traitement de texte) et Excel (tableur), sans oublier les grands principes de la navigation sur Internet. Après ces quelques heures, la mise en forme d'un courrier ou l'utilisation d'une adresse de messagerie électronique ne devrait plus avoir de secret pour personne. L'initiation se fait individuellement (mais chacun peut se faire accompagner s'il le désire) et au rythme désiré : c'est vous qui fixez les rendez-vous des cours avec l'animatrice. Si, à l'issue de ce forfait de 8 heures, vous souhaitez poursuivre sur cette voie, il existe au sein des Espaces publics, un club informatique animé par une association locale. D'autres structures sont également répertoriées en dehors. Renseignez-vous !



**Espaces publics de la Vallée et du Littoral**  
DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H50 A 12H10 ET DE 13H30 A 18 H.



ENTREPRENDRE

## Sautez le pas, devenez chef de votre destinée professionnelle

Vous rêvez de vous mettre à votre compte, de devenir épicier ou bien encore de reprendre un restaurant, mais vous ignorez comment vous y prendre ? Pour faire germer votre idée, votre projet, le Relais Création d'Entreprise, basé à l'Espace public du Littoral vous accueille et vous accompagne. Premier contact, l'animatrice du Relais vous reçoit et vous guide dans vos

recherches (documentaires ou Internet). A la lecture ou à l'écoute de ce que vous souhaitez réaliser, elle vous mettra ensuite en relation avec les partenaires utiles (voir liste ci-dessous). Parallèlement, des réunions d'informations générales sont programmées tous les 2 mois au sein de l'Espace public du Littoral. Leur vocation est là encore d'informer chacun des démarches à accomplir, des étapes à franchir, pour créer ou reprendre une entreprise.

Enfin, la deuxième édition de la Journée de la création & de la reprise d'entreprise aura lieu le 22 septembre prochain. Ouverte à tous, habitants ou non du territoire communautaire, porteurs de projet ou encore en réflexion, cette manifestation s'organise autour de conférences thématiques et de rencontres individuelles avec les partenaires spécialisés, sans oublier le Service du développement économique et touristique de la Communauté de Communes.

**Tous nos partenaires**  
Chambre de Commerce et d'Industrie de Rouen /  
Chambre des Métiers et de l'Artisanat de Dieppe /  
Boutique de Gestion de Haute-Normandie /  
Mission locale de Dieppe Côte d'Albâtre /  
URSSAF / AVA Haute-Normandie / ORGANIC / CMR /  
Défis Ruraux / Entreprendre en Haute-Normandie.



Espace public du Littoral CONTACT AU 02 35 57 92 00.

ENTENTE DES GÉNÉRATIONS POUR L'EMPLOI ET L'ENTREPRISE



## Transmission de (bonnes) pensées



Vous avez une idée de création ou de reprise d'entreprise ? Pour vous aider à passer à l'action, des réunions d'information animées par une personne ayant une solide expérience de l'entreprise sont programmées. Au cours de celles-ci, de nombreux thèmes tels que l'environnement de la création et de la reprise, les étapes à respecter, l'éclairage sur la préparation de votre projet et les questions à se poser, le régime social du dirigeant, les cotisations sociales lors de la première année, les formes juridiques de l'entreprise, les formalités à accomplir... seront abordés. Il vous sera également rappelé les appuis, conseils et aides que vous pourriez obtenir.

RENSEIGNEMENTS : **Espaces publics de la Vallée et du Littoral**

REUNIONS D'INFORMATIONS DE 14 H A 17 H :

LUNDIS 26 JUN ET 27 NOVEMBRE A L'ESPACE PUBLIC DU LITTORAL,

LUNDI 25 SEPTEMBRE A L'ESPACE PUBLIC DE LA VALLÉE.



### Autres permanences

**BOUTIQUE DE GESTION**  
Mardi de 9 h à 12 h.

**CCI DE ROUEN**  
Chambre de commerce et d'industrie  
Espace public du Littoral :  
lundi de 9h30 à 12h15 et de 13h45 à 18 h, jeudi de 9h30 à 12 h (mardi après-midi et vendredi sur rendez-vous au 02 35 97 31 94).

**URSSAF**  
Espace public du Littoral :  
3<sup>e</sup> mercredi du mois de 13h45 à 17h30.



## CAISSE REGIONALE D'ASSURANCE MALADIE (RETRAITE)

## A l'aise avec votre retraite

Pour améliorer l'accueil des futurs retraités et renforcer sa présence, la CRAM de Normandie centralise ses permanences dans son nouveau point d'accueil à l'Espace public du Littoral, à Saint Valery en Caux. Equipés d'un matériel informatique performant et d'une ligne téléphonique en liaison avec l'ordinateur central de Rouen, les conseillers retraite de la CRAM peuvent traiter les dossiers, sur place, lors des rendez-vous, et répondre aux interrogations de chacun. Pour info, la CRAM accueille, chaque année, 30 à 40 000 futurs retraités supplémentaires, pour préparer leur dossier. Elle paie, actuellement, près de 550 000 retraites sur l'ensemble des régions Haute et Basse-Normandie.



CRAM RETRAITE : **Espace public du Littoral** MARDI DE 9 H A 12H15 SANS RENDEZ-VOUS ET DE 13H45 A 16 H SUR RENDEZ-VOUS AUPRES DE LA CRAM DE DIEPPE AU 02 32 90 57 30.

## COMITE LOCAL D'INFORMATION ET DE COORDINATION DU CAUX-MARITIME



## Le soutien aux personnes âgées

**Espace public du Littoral**  
DU LUNDI AU VENDREDI,  
DE 9 H A 12 H ET DE 14 H A 18 H.  
RENSEIGNEMENTS AUPRES DE  
MATHILDE MORVAN OU SON  
ASSISTANTE DE COORDINATION  
AU 02 35 57 40 43.

Un nouveau service a ouvert ses portes au sein de l'espace public du Littoral : le CLIC. Il a pour vocation l'accueil, l'écoute, l'information, le conseil et le soutien des personnes âgées, de leurs familles ou de toute personne ayant une demande relative aux personnes âgées. Il peut orienter sur tout ce qui touche la vie quotidienne : les services de maintien à domicile, les demandes administratives et financières, les établissements d'hébergement, l'adaptation du logement aux handicaps, les associations de malades et de loisirs. Le territoire du CLIC couvre 3 cantons dans leur totalité : Cany Barville, Fontaine le Dun et Saint Valery en Caux, ainsi que 11 communes du canton d'Ourville en Caux et 1 du canton de Fauville en Caux (Hautot le Vatois). Cela représente 60 communes avec une part de personnes âgées de 21,1% : 13,5% de personnes âgées de 60 à 74 ans et 7,6% de personnes âgées de 75 ans et plus.

## CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES

### Vos infos en direct avec la borne visio

Pour obtenir des formulaires et des informations en ligne ou pour savoir où en sont vos remboursements et paiements, demandes d'aide au logement, dossiers de déclaration de ressources... Interrogez la borne visio CAF.



### Espaces publics de la Vallée et du Littoral

TOUS LES JOURS  
DE 9 H A 11H30 ET DE 14 H A 16 H  
SAUF LE MERCREDI  
ET LE VENDREDI APRES-MIDI.



## Les centres médico-sociaux

### SAINT VALERY EN CAUX

Ouvert du lundi au vendredi,  
de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17 h  
Tél. 02 35 97 02 51

**Lundi après-midi** Sur rendez-vous : service de PMI, consultation médecin /  
Infirmière pour les enfants (jusqu'à 6 ans)

**Mardi matin** De 9 h à 12 h, sur rendez-vous : permanence assistant social, M. Hespel

**Mardi après-midi** De 14 h à 16 h, sur rendez-vous : préparation à la naissance

**Mercredi matin** De 9 h à 12 h, sur rendez-vous : permanence assistante sociale,  
Mme Matias / De 9 h à 12 h, sur rendez-vous : permanence assistant social, M. Hespel

**jeudi matin** De 9 h à 12 h, sur rendez-vous :  
permanence assistante sociale, Mme Matias

**Mercredi après-midi** De 14 h à 16 h sur rendez-vous : service de PMI,  
accueil infirmière jusqu'à 6 ans

### CANY BARVILLE

Ouvert du lundi au vendredi  
de 9 h à 12h30 et de 13h30 à 17 h  
Tél. 02 35 97 83 41

**Mardi matin** Sans rendez-vous : permanence pesée nourrisson de 9 h à 12h30 /  
Sur rendez-vous : permanence sociale, Mme Mackenzie et Mme Forestier

**Mercredi matin** Sur rendez-vous : permanence RMI, Mme Forestier

**Jeudi matin** Sur rendez-vous : permanence sociale, Mme Forestier /

Sur rendez-vous : service de PMI, consultation nourrisson

**Jeudi après-midi** Sur rendez-vous :

préparation à la naissance avec une sage-femme, de 14 h à 16 h

**Vendredi matin** : Sur rendez-vous : permanence RMI, Mme Mackenzie

**Sur rendez-vous** : permanence d'une conseillère en économie sociale familiale,  
dossier de surendettement

### OURVILLE EN CAUX

Ouvert du lundi au vendredi,  
de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17 h  
Tél. 02 35 27 40 84

**Lundi** de 14 h à 16 h : consultation assistante sociale

**Mardi** (1 mardi sur 2) : CRAM du Havre

**Mercredi** (1 sur 2) de 9h15 à 11h30 : consultation PMI /

(1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> du mois) de 9h30 à 11h30 : CRAM du Havre /  
De 14 h à 16 h : pesée du nourrisson

**Jeudi** De 9h30 à 11h30 : consultation assistante sociale /

De 9h30 à 12 h : Mission locale de Dieppe Côte d'Albâtre

**Sur rendez-vous** : COBASE : accompagnement social /  
Conseillère en économie sociale familiale

### VEULES LES ROSES (Mairie)

Permanence de la CPAM de Dieppe  
en accueil libre le jeudi de 14 h à 16 h  
Tél. 02 35 97 64 11



## ESPACE PARENTS

### Une écoute à vos problèmes

Du haut de ses 3 ans, votre bambin vous répond déjà ? Vous venez d'avoir un bébé et vous êtes paralysé(e) de peur ? C'est la raison pour laquelle un Espace Parents (gratuit) vient d'ouvrir ses portes. Parfois, le simple fait d'exprimer ses angoisses ou d'échanger peut soulager et faire avancer.

CENTRE DE LOISIRS DE CANY BARVILLE :  
1<sup>ER</sup> JEUDI DU MOIS DE 14 H A 16H15.

CENTRE DE LOISIRS DE SAINT VALERY EN CAUX :  
3<sup>E</sup> JEUDI DU MOIS DE 14 H A 16H15.

OURVILLE EN CAUX : 1<sup>ER</sup> MARDI DU MOIS  
DE 9H30 A 11H30 SALLE DE LA RPA.

## BORNES CARTE VITALE

### Les nouvelles arrivent !

Les bornes d'actualisation des cartes vitales ont été retirées en janvier dernier suite à un changement de technologie de transmission. Un nouveau dispositif sera, très prochainement, réimplanté dans vos Espaces publics, grâce au soutien apporté par la Caisse d'Assurance Maladie de Dieppe. Le service sera, à nouveau accessible, tout au long de la semaine, dans vos Espaces publics ainsi que dans vos pharmacies.

## RAM RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES

### Un lieu ressource

Se documenter sur les différents modes de garde, pour les enfants, demander conseil lorsqu'on est parents, aides à domicile ou assistantes maternelles, s'informer sur le métier d'assistante maternelle et sur les conditions de leur agrément, vous trouverez tout au RAM, rue de l'église, à Néville.

2<sup>E</sup> ET 4<sup>E</sup> JEUDIS DU MOIS.

**Espace public de la Vallée**

DE 13H45 A 17H45.

**Espace public du Littoral** DE 9 H A 12 H.

RENSEIGNEMENTS AUPRES

DE ESTELLE HUBERT AU 02 35 57 92 97.

Sans rendez-vous au PASE de Néville :

mardi de 17h30 à 19 h, mercredi de 9 h à 12 h,

1<sup>ER</sup> samedi du mois de 10 h à 12h30 ; permanence

téléphonique : mardi de 13h30 à 17h30,

mercredi de 13h30 à 16h30

contact : Mlle HUBERT au 02 35 57 92 97.

## VDA - VDE

### Voiture Déplacement Accompagnement Vacances Détente Enrichissement

L'association s'adresse à toutes les personnes à mobilité réduite (éloignement, perte d'autonomie, suspension permis...). Elle apporte un transport accompagné afin de répondre aux besoins quotidiens (courses, démarches administratives, visites...). C'est une réponse supplémentaire aux personnes qui recherchent la proximité d'une association à taille humaine pour accompagner les populations de tous âges. L'association basée à Veules les Roses, fonctionne avec une adhésion annuelle ainsi qu'avec une facturation au Kilomètre. Un bon moyen de participer à l'insertion sociale et professionnelle de tous.

DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H30  
A 12 H ET DE 14 H A 17H. RENSEIGNEMENTS  
AU 02 35 57 14 60 ET 06 18 47 14 37.

## MEDIATHEQUE DE SAINT VALERY EN CAUX

### Accueil aux assistantes maternelles

#### Les bébés à la découverte du livre, du récit et des comptines

Depuis 1999, la Médiathèque propose un accueil aux assistantes maternelles et aux enfants dont elles ont la garde. Les tout petits ont le plaisir de découvrir tout un univers de mots, de comptines et d'images. 2<sup>E</sup> mardi du mois de 9h30 à 11h30.

### Récréatives

**Lectures en liberté** (- de 3ans) Pour les enfants de moins de 3 ans, accompagnés de leurs parents, de leurs grands-parents ou des assistantes maternelles, des séances de lecture à voix haute mais aussi des moments de découverte des premiers albums ont été imaginés. Ils se déroulent en toute liberté, chacun pouvant venir et repartir à son gré. 3<sup>E</sup> vendredi du mois de 10 h à 11h30.

**Lectures à thèmes** (de 4 à 8 ans) Pour les enfants de 4 à 8 ans, Nathalie Crevel, intervenante en arts plastiques, anime des rencontres au cours desquelles les enfants se familiarisent avec les livres, l'écoute d'histoires, la découverte des auteurs, des artistes, autour des thèmes du cirque, des sorcières, de l'art contemporain, de l'architecture... Un samedi chaque mois de 10 h à 12 h. Inscription préalable indispensable.

### Intermezzo

**Matinales en musique** Fruit de la collaboration entre la Médiathèque de Saint Valery en Caux et les Ecoles de Musique agréées de la Côte d'Albâtre, Intermezzo donne carte blanche aux professeurs et aux élèves de l'Ecole, chaque premier mercredi du mois. Ne manquez pas ces mini concerts qui vous emmèneront à la découverte du violon, du violoncelle, de la contrebasse, de la trompette, du tuba... 1<sup>ER</sup> mercredi du mois à 11 h.

RENSEIGNEMENTS AU 02 35 97 23 35.

## Autres permanences

### EDF/GDF

Renseignements et dépôt des titres de paiement (TIP) aux horaires d'ouverture des Espaces publics.

### SNCF

Espace Public de la Vallée : accueil (renseignements horaires). Espace Public du Littoral : bureau de vente SNCF (boutique), lundi au vendredi de 9h30 à 12h15 et de 13h45 à 18 h.

### CRAM ACTION SOCIALE

Espace public de la Vallée : 3<sup>E</sup> lundi du mois de 9h30 à 11 h. Espace public du Littoral : 2<sup>E</sup> et 4<sup>E</sup> lundis du mois de 9h30 à 11 h. Sur rendez-vous auprès de Mme BOGAERS au 02 32 90 22 93.

### CCAS (Mairie de Saint Valery en Caux)

Espace Public du Littoral : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9 h à 12 h. Tél. 02 35 57 40 48.

### CICAS (retraite complémentaire)

Espace Public du Littoral : 2<sup>E</sup> ou 4<sup>E</sup> vendredi du mois. Sur rendez-vous auprès du CICAS au 0820 200 075.

### CPAM (sécurité sociale)

Espace Public de la Vallée : chaque mercredi de 13h45 à 16 h. Espace Public du Littoral : chaque mercredi et vendredi de 9 h à 11h30. Mairie de Veules les Roses : chaque jeudi de 14 h à 16 h.

### MSA

Espace Public de la Vallée : 2<sup>E</sup> jeudi du mois de 9 h à 12 h.

### ADMR

Espace Public du Littoral : le dernier jour du mois ouvrable de 16 h à 18 h.

### INSER SANTE

- Soutien psychologique -  
Espace Public de la Vallée ou CMS : chaque Vendredi sur rendez-vous auprès de Juliette GAMICHON au 02 35 84 11 71.  
- Accompagnement des malades alcooliques - 2<sup>E</sup> jeudi du mois.  
Espace Public de la Vallée : de 9 h à 12 h.  
Espace Public du Littoral : de 14 h à 16 h.  
Contact : Ludovic DUCROQ.





## OPAH OPERATION PROGRAMMEE D'AMELIORATION DE L'HABITAT

# Une aide en béton pour les propriétaires !

Initiée par la Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre, en partenariat avec l'ANAH (Agence Nationale d'Amélioration de l'Habitat) et le Conseil général, l'Opération programmée d'amélioration de l'habitat aide, sous forme de subventions, les propriétaires désireux d'entreprendre des travaux de remise en état de leurs immeubles, maisons ou appartements. Une enveloppe de 6 millions d'euros est allouée, sur 5 ans.

### Si vous êtes intéressé(e)

Pour savoir si vous êtes éligible à cette aide et pour en connaître les modalités d'attribution, merci de prendre rendez-vous auprès du service OPAH au 0 800 00 67 24, pour obtenir un rendez-vous dans l'un des deux Espaces publics, muni(e) d'une présentation de votre projet (avec photos ou plans), de votre dernier avis d'imposition, d'un RIB, d'un récépissé de déclaration de travaux et des devis originaux. N'engagez aucun travail auparavant sous peine de perdre le bénéfice de la subvention.



**Espace public de la Vallée** VENDREDI DE 9 H A 12H15.  
**Espace public du Littoral** LUNDI DE 14 H A 18 H.



ASSOCIATION  
SUR LE DROIT ET L'INFORMATION  
SUR LE LOGEMENT

## Autour du logement

Pour faciliter l'accès au droit du logement des familles, l'ADIL 76 s'est engagée dans une démarche de proximité, en collaboration avec la Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre qui l'accueille dans les locaux des Espaces publics. Ainsi, pour connaître ses droits et obligations en tant que locataire, s'informer des prêts et aides pour louer ou acquérir un logement ou en savoir plus sur les types de contrats de vente, les baux, le niveau des loyers, les assurances habitations, la fiscalité des contrats de vente ou de constructeurs, les relations avec nos professionnels de l'immobilier (agent, constructeur...), contactez l'ADIL 76.

**Espaces publics de la Vallée et du Littoral**  
3<sup>E</sup> MARDI DU MOIS SUR RENDEZ-VOUS DE 14H30 A 17H30,  
EN ALTERNANCE.



**CHAMBRE D'AGRICULTURE**  
(SERVICE JURIDIQUE)

## Des réponses à vos attentes

Statut du fermage, installation, transmission du patrimoine, sociétés agricoles, régimes matrimoniaux, servitudes... si ces thèmes sont au cœur de vos questionnements, le Service juridique de la Chambre d'Agriculture vous accueille pour y répondre.

**Espace public de la Vallée**  
2<sup>E</sup> LUNDI DE 9H30 A 12 H,  
SUR RENDEZ-VOUS AU 02 35 59 47 41.

## AVOCAT

## Homme, femme de loi

Depuis sa création, le Point d'accès au droit ne cesse d'évoluer. Afin de répondre aux nombreuses questions liées aux droits de la famille, du logement, de la consommation et des autres domaines que représentent le droit civil, le droit social et le droit du travail, les permanences assurées par les avocats du Barreau de Rouen ont été renforcées depuis janvier.

### Espaces publics de la Vallée et du Littoral

1<sup>ER</sup> ET 3<sup>EME</sup> VENDREDIS,  
LES MOIS IMPAIRS ET 3<sup>EME</sup> VENDREDI,  
LES MOIS PAIRS, DE 14 H À 17 H,  
SUR RENDEZ-VOUS, EN ALTERNANCE.  
RENSEIGNEMENTS ET  
RENDEZ-VOUS AUX 02 35 57 92 00 /  
02 35 57 57 97.

## Autres permanences

**CONCILIATEUR DE JUSTICE**  
Tribunal d'Instance d'Yvetot :  
mardi de 9 h à 12 h. Espaces publics de la Vallée et du Littoral :  
la permanence du conciliateur de justice est annulée depuis le mois de février 2006, jusqu'à nomination d'un nouveau conciliateur.

**NOTAIRE, HUISSIER DE JUSTICE**  
Espaces publics de la Vallée et du Littoral : 3<sup>e</sup> vendredi du mois sur rendez-vous de 14 h à 17 h, en alternance.



## POLE ACTION SOCIALE ET EDUCATIVE

### 3-11 ANS

#### Activités périscolaires

Jusqu'au vendredi 23 juin (reprise lundi 4 septembre) : Saint Valery en Caux, Canouville, Hautôt l'Auvray, Néville, Sasseville, Ocqueville, Saint Martin aux Buneaux, Vittefleury, Cany-Barville, Saint Riquier es Plains, Gueutteville. Tél. 02 35 57 92 99.

### 11/18 ANS

#### Camps

11-15 ans > Du 5 au 13 juillet : camp loisirs et technologies itinérant. Du 17 au 26 juillet : camp Cantal itinérant (randonnée pédestre). Du 7 au 18 août : camp Luz Saint Sauveur (activité montagne à sensation). 15-18 ans > Du 8 au 19 août : camp Découverte de l'Europe - Tél. 02 35 57 92 99.



### JEUNESSE

#### Points Accueil Jeunes (PAJ)

Activités hebdomadaires, rendez-vous sportifs, stages de formation, week-ends découvertes, sorties ludiques, sorties culturelles, ateliers, projet « sac à dos ». Du 5 au 31 juillet et du 1<sup>er</sup> au 24 août : Saint Valery en Caux, Néville, Cany Barville.

### CENTRES DE LOISIRS

#### Été 2006

Camping, veillées, ateliers, jeux collectifs, piscine, activités nautiques... Du 5 au 28 juillet et du 31 juillet au 24 août. Cany-Barville : tél. 02 35 57 01 03, Ourville en Caux : tél. 02 35 57 92 99, Saint Valery en Caux : tél. 02 35 57 16 83.

**Transport scolaire : tél. 02 35 57 92 93**

**PETITE ENFANCE** Multi-accueil : Vittefleury « Les Oursons », tél. 02 35 97 13 75.

Saint Valery en Caux : « Les Lutins », tél. 02 35 97 12 33.

Halte-garderie : Clasville : « La Ribambelle », tél. 02 35 97 34 27.

**3-5/6-12 ANS** Centres de loisirs : Saint Valery en Caux, tél. 02 35 57 16 83 - Cany-Barville, tél. 02 35 57 01 03.

**6-11 ANS** Centres de vacances et de loisirs (du 12 au 28 juillet) :

Colonie à Vernou sur Brenne (37), tél. 02 35 57 92 99.



### SEJOURS A LA CLUSAZ

Séjours 2006 des Anciens (pour les personnes de plus de 60 ans) : du 12 au 24 juin, du 26 juin au 8 juillet, du 10 au 22 juillet, du 24 juillet au 5 août, du 7 au 19 août, du 21 août au 2 septembre et du 4 au 16 septembre. Séjours en location : studio de 4 personnes, appartement de 8 personnes. Renseignements, tarifs, inscriptions auprès de Gaëlle MOREL au 02 35 57 92 91 et par [laclusaz@cote-albatre.com](mailto:laclusaz@cote-albatre.com)



### BASSES EAUX : C'EST OUVERT !

Le site des Basses Eaux a ouvert ses portes début mai. Randonneurs, promeneurs, cyclistes et cavaliers, êtes invités à découvrir le charme et la tranquillité du site. Des visites accompagnées d'un animateur sont également programmées. Jusqu'au 1<sup>er</sup> juillet prochain, elles ont lieu le mercredi et le samedi, de 15 h à 16 h 30 environ. A partir du 8 juillet et jusqu'au 29 août, elles auront lieu le mardi et le samedi, à la même heure. Renseignements au 02 35 97 00 63 / 06 18 45 49 64.



### ECOLE DE MUSIQUE AGREEES DE LA COTE D'ALBATRE

Ecole de musique agréée Christiane Doutard à Saint Valery en Caux : Tél. 02 35 97 07 64 [ema.saint-valery-en-caux@cote-albatre.com](mailto:ema.saint-valery-en-caux@cote-albatre.com)  
Ecole de musique agréée à Cany-Barville :  
Tél. 02 35 97 63 90  
[ema.cany-barville@cote-albatre.com](mailto:ema.cany-barville@cote-albatre.com)

### STATION NAUTIQUE COTE D'ALBATRE

Pour tout savoir sur les 4 sites de Saint Valery en Caux, Veulettes sur mer, Veules les Roses et du Lac de Caniel, labellisés Station nautique (offre complète, modalités d'inscription, réservations, horaires d'ouverture, hébergement, restauration...), contactez le 02 35 57 10 10.

**Eau potable et assainissement : Une interrogation sur le réseau ?**

Urgence eau 02 35 57 95 08 / 24 h sur 24 / 7 jours sur 7

**Tri sélectif/Eco compostage : Un doute, un renseignement ?**

N'hésitez pas à contacter Nicolas Cavelier, l'ambassadeur de tri  
au 0 800 70 93 90 ou au 02 35 97 30 94